

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 15 janvier 2018 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1801412A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Eric Boumendil est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste d'expert en développement de logiciels informatiques au profit de la gendarmerie maritime.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général, commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,*
A. FOUGERAT